



FNAUT

transport
consommation
environnement

32 rue Raymond Losserand 75014 Paris
01 43 35 02 83 - contact@fnaut.fr

Communiqué

24 septembre 2015

Le développement des transports urbains et ferroviaires est indispensable pour améliorer la qualité de l'air et la santé publique

A l'occasion de la première journée nationale de la qualité de l'air, la FNAUT rappelle que le développement des transports urbains et ferroviaires est, avec l'encouragement à l'usage de la bicyclette, une composante essentielle de toute politique visant à réduire la pollution de l'air.

Les citoyens et les riverains des grands axes routiers et des grands aéroports n'ont pas besoin d'être sensibilisés à la qualité de l'air. Ils savent qu'ils respirent un air pollué par les particules fines, les oxydes d'azote,... et attendent avec impatience que le gouvernement mette en œuvre des mesures sérieuses dans le secteur de la mobilité afin de réduire les trafics routiers et aériens.

Réglementer le trafic routier et réduire sa vitesse dans les zones denses les plus polluées est utile, mais c'est sur l'ensemble du territoire qu'il faut agir, en favorisant un report de trafic sur les modes respectueux de l'environnement et de la santé publique.

A quand une politique cohérente avec les bonnes intentions ?

Les transports collectifs urbains, saturés dans les zones denses et sous-développés dans les zones périurbaines, nécessitent, en région parisienne comme en province, de très importants investissements. Quant au réseau ferré, il manque au moins un milliard d'euros par an pour enrayer son vieillissement, le moderniser et le développer, afin de faciliter la circulation des trains de voyageurs et de fret.

Est-il cohérent, dans ces conditions, de réduire de 400 millions d'euros le budget 2016 de l'AFITF, l'agence de financement des infrastructures de transport, déjà fragilisée par l'abandon de l'écotaxe nationale ? de maintenir à 10 %, au lieu de 5,5 %, le taux de la TVA appliquée aux transports publics terrestres ? de réduire de moitié l'indemnité kilométrique promise aux salariés cyclistes et de retarder sa mise en œuvre ? d'abandonner l'autoroute ferroviaire atlantique et d'investir plus de 3 milliards d'euros pour renforcer la capacité du réseau autoroutier ?

Une fiscalité écologique est indispensable

L'effondrement du prix du pétrole rend possible aujourd'hui une hausse de la taxation des carburants routiers (un centime sur le seul gazole rapporte près de 400 millions d'euros par an), une taxation du kérosène consommé par les avions effectuant des vols intérieurs, et l'introduction d'écotaxes régionales sur le transport routier de marchandises.

La FNAUT attend donc du gouvernement qu'il renfloue l'AFITF grâce à cette ressource nouvelle, relance ainsi les investissements de transport urbain et ferroviaire, et renforce l'offre de transport : les opérations de communication ne peuvent suffire.

Contacts presse :

- Bruno Gazeau, président de la FNAUT, tél. 06 76 73 31 09
- Jean Lenoir, vice-président, tél. 06 19 09 78 89
- Jean Sivardière, vice-président, tél. 04 76 75 23 31